

# FOYERS TÉMOINS : AMBASSADEURS DU SICTOM

L'opération foyers témoins a pris fin le 10 décembre dernier : 18 foyers ont suivi l'opération pendant 3 mois. Retrouvez le témoignage d'une de nos ambassadrices !

> **Aurélie,**  
habitante de Champigné  
et mère de deux enfants



« L'opération foyers témoins était l'occasion de mettre en application certains gestes auxquels je pensais déjà. »

**Comment avez-vous connu cette opération et quelles étaient vos motivations pour y participer ?**

« J'ai découvert le lancement de l'opération Foyers Témoins dans le Journal Opération Puissance Tri. C'était l'occasion de mettre en application certains gestes auxquels je pensais déjà. »

**Quels sont les gestes que vous avez mis en œuvre ?**

« J'ai commencé par acheter des produits moins emballés : moins de portions individuelles, achat de bocaux en verre pour la compote, grands conditionnements sans suremballage. J'ai ensuite collé un autocollant « stop pub » sur ma boîte aux lettres et je me suis mise à fabriquer mon compost ! »

**Quelle a été la conséquence sur le poids de votre poubelle ?**

« En un mois, nous avons économisé 10,5 kg, soit 50 % ! Nous présentons moins notre poubelle,

ce qui est économique ! Notre boîte aux lettres est également moins remplie, nous avons vraiment le sentiment d'agir au quotidien. »

**Quels sont les autres gestes que vous pouvez conseiller ?**

« Nous n'achetons plus d'eau en bouteille : pour nous et les enfants au-delà de 3 ans ; nous donnons nos jouets et vêtements inutilisés ; nous réutilisons les pots en verre, etc. »

## REPÈRES

### TARIFS 2012

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la TVA sur les déchets est passée à 7 % contre 5,5 %.

**Les tarifs augmentent de 3,70 % :**

- + 1,40 % du fait de la hausse de la TVA
- + 2,30 % du fait de l'inflation

La remise 2011 sera toujours calculée sur le taux de présentation de votre conteneur à ordures ménagères résiduelles de l'année 2011.

# Puissance TRI

L'environnement :  
on en parle,  
nous agissons !

Le magazine  
d'informations  
du SICTOM Loir  
et Sarthe

NUMÉRO  
**17**



## Le mot du président

Cette nouvelle formule du journal du SICTOM annonce, pour l'année qui vient, une communication plus simple, plus claire à votre service. Par ailleurs cette nouvelle année nous permet de souligner les bons résultats que nous avons en matière de production de déchets : 100kg de moins par an et par habitant !

**Merci à chacune et à chacun pour les efforts réalisés.**

Cependant nous avons toujours de nombreux refus de tri. Nos efforts doivent donc porter sur la qualité du tri : rappelons qu'un bac mal trié coûte à l'arrivée deux fois plus cher ! Le bon tri est donc un geste bon pour la planète et bon pour votre facture. En cas de doute, utilisez votre bac vert et non l'inverse car vous risquez de polluer l'ensemble d'une benne.

Avec nos partenaires, Veolia Environnement et Brangeon Environnement, continuons ensemble pour témoigner de notre engagement pour l'environnement.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

**André SEGUIN,**  
Président du SICTOM Loir-et-Sarthe

Les chiffres  
du mois

**-31%**

Les foyers témoins, par leurs actions de prévention et de tri, ont réduit le poids de leurs ordures ménagères de 31 %.

**-38%**

Les foyers témoins ayant expérimenté le « stop-pub » ont réduit le poids de leurs ordures ménagères de 38 %.

Michel, habitant de Tiercé

## Sommaire



**Page 2**

- A vos marques, prêts, compostez !
- Compostage collectif : c'est parti !



**Page 3**

Le tri zéro défaut : défi à relever !



**Page 4**

- Foyers témoins : ambassadeurs du SICTOM
- Tarifs 2012

## COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Possibilité après la commande d'un retrait direct au siège du Sictom

Pour obtenir un composteur, remplissez le formulaire et renvoyez-le au SICTOM.

(tous les champs sont obligatoires)



**15€**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : .....

E-mail : .....

J'habite le territoire du SICTOM Loir et Sarthe et je souhaite acquérir un composteur.

Signature : .....

Date : .....

### SICTOM Loir et Sarthe

1 allée du moulin  
49125 CHEFFES  
Tél. 02 41 37 56 80  
e-mail : [sictomloiretsarthe@wanadoo.fr](mailto:sictomloiretsarthe@wanadoo.fr)  
Internet : [www.sictomls.fr](http://www.sictomls.fr)

**Directeur de la publication :**  
André Seguin  
**Comité de rédaction :**  
A. Seguin, J.C. Legay, G. Boudaud, MC Beaussier  
**Photo de couverture :**  
Jean-Pierre Daudier  
**Conception et réalisation :**  
L'Effet Papillon, [www.effetpapillon.fr](http://www.effetpapillon.fr)  
**Impression :**  
Setig Palussière sur papier Cyclus Print.



# A VOS MARQUES, PRÊTS, COMPOSTEZ !



**Zoom**

Au total, 4261 composteurs ont été distribués sur le territoire du SICTOM. Si vous souhaitez en commander un, remplissez le bon en dernière page !

Jean-Claude, habitant de Champigné

## En deux temps, trois mouvements

Les quelques gestes à retenir pour bien composter :

- Placer son composteur surélevé, à l'ombre et à l'abri du vent
- Apporter régulièrement des déchets frais
- Maintenir le compost légèrement humide
- Aérer et remuer votre compost régulièrement
- Après 4 à 6 mois : utilisation au pied des arbustes
- Après 10 à 12 mois : utilisation en jardinière, au potager ou sur la pelouse

### TEXTO

#### Le vert aussi se recycle !

Pour la deuxième année, le SICTOM a installé un broyeur à Ecuillé. Pendant toute la journée, les habitants ont été invités à déposer leurs branchages et à repartir avec leur broyat. Les communes intéressées sont invitées à contacter le SICTOM afin de généraliser l'opération !



# COMPOSTAGE COLLECTIF : C'EST PARTI !



Châteauneuf-sur-Sarthe

## Le SICTOM lance le compostage en pied d'immeuble.

3 composteurs collectifs ont été installés : à Châteauneuf-sur-Sarthe et Seiches sur le Loir. Au total, ce sont 50 familles qui sont concernées. Elles peuvent désormais, contribuer à réduire le poids de leurs ordures ménagères.

### Deux avantages :

- Réduire la facture d'ordures ménagères pour ces familles
- Bénéficier aux espaces verts collectifs et jardinières individuelles

Parmi ces 50 familles, un référent volontaire sera formé par le SICTOM. Le SICTOM, en partenariat avec le Val de Loire et le Toit Angevin, s'associe toujours plus à la prévention par la réduction des déchets, quel que soit le type d'habitat.

### Contact

Les personnes souhaitant s'investir dans cette démarche peuvent dès à présent contacter Thomas BAIN, chargé de prévention au SICTOM Loir et Sarthe, au 02.41.37.56.81.

# ON EN PARLE

## Restauration collective, suivez l'exemple !

Le SICTOM s'engage aujourd'hui dans une démarche de promotion du compostage auprès de la restauration collective.

La maison de retraite Enity à Châteauneuf sur Sarthe, le logement-foyer «Louis Marie Cadic» à Tiercé ainsi que le restaurant scolaire d'Etriché ont déjà franchi le pas. Pour plus d'informations, contactez **Thomas Bain** au 02.41.37.56.81



# LE TRI ZÉRO DÉFAUT : DÉFI À RELEVER !

Vous êtes aujourd'hui très nombreux à trier vos déchets et nous vous en remercions ! A l'occasion des 10 ans de l'opération Puissance Tri, nous souhaitons atteindre le zéro faute en matière de tri !

Chaque année, des refus de tri font augmenter la facture du SICTOM et gênent le travail des agents qui trient vos déchets.

### Les refus de tri sont de deux ordres :

- 1/ un déchet non recyclable jeté dans le bac jaune
- 2 / un déchet recyclable jeté dans le bac vert

Dans le cas n°1 : cela peut souiller la totalité du bac, et donc rendre tous les déchets non recyclables. Cela entraîne une perte de recettes et un second traitement comme les ordures ménagères. Dans le cas n°2 : les déchets qui ne sont pas triés, alors qu'ils sont recyclables entraînent une perte de recettes.

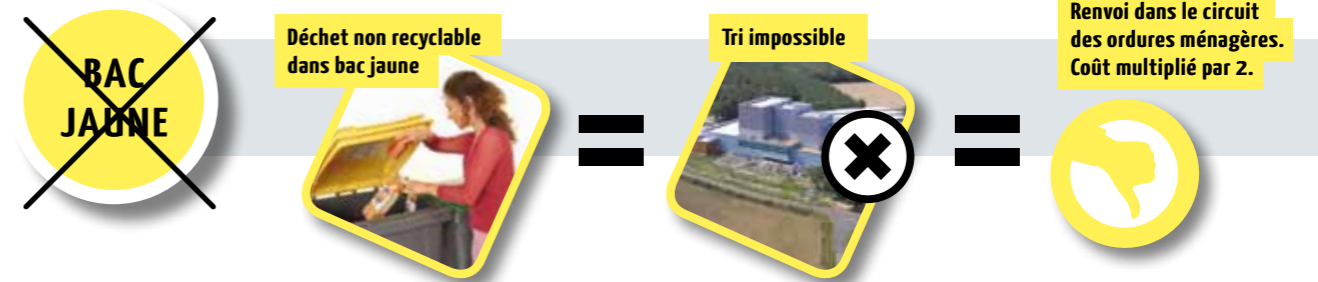
Si vous avez un doute, placez vos déchets dans le bac vert !

**Zoom**

En 2011, 92,4 % des foyers déclarent trier l'ensemble ou presque de leurs déchets.



## L'impact des refus de tri



### TEXTO

#### Apivet en déchèterie

Le tri concerne aussi vos textiles usagés ou inutilisés. Des conteneurs Apivet sont installés dans toutes les déchèteries du SICTOM. Ils vous permettent de vous débarrasser des textiles dont vous n'avez plus besoin sans les jeter avec vos déchets ordinaires. [www.apivet49.com](http://www.apivet49.com)

**Attention : le dépôt doit se faire dans des sacs de 50L maximum et non dans des cartons. Ceci afin de prévenir les risques lors de la manutention.**

### TEXTO

#### Ne polluons pas les routes en allant en déchèterie

Vous êtes nombreux à vous rendre en déchèterie et nous vous en félicitons ! Afin d'améliorer toujours plus la qualité de vos déplacements en déchèterie, nous vous conseillons de bien protéger les déchets transportés. Placer une bâche sur la remorque, optimiser le chargement du véhicule sont des gestes simples qui permettront de transporter vos déchets en déchèterie sans en perdre. Nous vous invitons donc à continuer à bien trier comme vous le faites et à vous rendre dans nos déchèteries. Ceci tout en prenant garde à ne rien perdre en route !

